



#MoisSansTabac - 2019

12 Septembre - FEURS

Pour cette quatrième année consécutive, Santé Publique France lance le #MoisSansTabac, défi collectif qui invite et soutien les fumeurs à s'inscrire dans une démarche d'arrêt pour les 30 jours du mois de novembre. L'IREPS ARA, ambassadeur régional, accompagne les professionnels souhaitant relayer la campagne ou déployer des actions locales dans le cadre de cette opération.



OBJECTIF

Outiller les professionnels (tous champs d'intervention) intéressés pour élaborer, animer et valoriser des actions locales dans le cadre de la campagne Mois sans tabac.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels souhaitant mettre en place des actions de proximité dans le cadre de la campagne #MoisSansTabac.



MODALITÉS

Sensibilisation en présentiel de 1 jour.
Démarche participative qui alterne des apports théoriques et des travaux de groupes.
Nombre de participants : entre 8 et 15.



FORMATEURS-INTERVENANTS

Journée animée par deux chargés de projets de l'IREPS ARA



LIEU ET HORAIRES

9h - 12h et 13h30 - 17h

Accueil des participants à partir de 8h45

Le lieu vous sera précisé suite à l'inscription.



ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

- Identifier les enjeux de la campagne dans une démarche de promotion de la santé.
- Questionner ses représentations en matière de tabagisme.
- Interroger sa légitimité à agir sur la question du tabac.
- Connaître les ressources locales en tabacologie et le rôle des acteurs.
- Identifier les stratégies efficaces en matière d'arrêt du tabac (conseil minimal, TNS, e-cigarette...).
- Identifier des stratégies et des pistes d'actions pour mettre en œuvre des actions de proximité.

Formation gratuite, prise en charge par Santé publique France

Contact



FORMATION

INSCRIPTION



Je souhaite m'inscrire à la journée de formation « #MoisSansTabac » qui se déroulera à :
FEURS - LE 12 Septembre 2019

Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :
Profession / fonction :
Adresse (si inscription à titre individuel) :
Tél :
Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :
Adresse :
Nom et prénom du référent formation
Tél :
Email :

Nombre de participants limité à 15 personnes (3 personnes maximum par structure).

Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant.

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 02 septembre 2019 à
IREPS ARA délégation Loire
26 avenue de Verdun
42000 Saint-Etienne
Tél. 04 77 32 59 48
beatrice.chazalon@ireps-ara.org

Contact

